



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU  
LOGEMENT

Mission Développement Durable  
et Évaluation Environnementale

Basse-Terre, le

08 JAN. 2018

Nos réf. : JFB/PW/PP-D/LD-R – MDDEE-2018-n° 04  
Vos réf. :  
Affaire suivie par : Pascal PERFETTINI-DERENNE  
eval-environ.guadeloupe@developpement-  
durable.gouv.frouv.fr  
Tél. 0590 99 43 85 – Fax : 0590 95 32 12

**Autorité environnementale**  
préfet de région

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-environnementale-r34.html>

Monsieur,

A la date du **28 septembre 2017**, l'Autorité environnementale a reçu pour avis votre dossier relatif au projet de : « **Centrale photovoltaïque au sol avec stockage batterie : projet Beaugendre** », enregistré sous le numéro **2017-297/DEAL/MDDEE**.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle est également rendue publique sur le site internet de la Déal à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Monsieur Florian SERVAIS  
Centrale Solaire 2  
12, Allée du Levant Parc d'activités  
69 890 LA TOUR DE SALVAGNY

Le Directeur

Jean-François BOYER

